

#@?&€
DÉCRYPTAGE



Projet de
Reforme
des **Retraites**



6

60 % DE TAUX DE REMPLACEMENT MAXIMUM !

Actuellement et selon le Conseil d'Orientation des Retraites (COR), le taux de remplacement des retraites (rapport de la pension mensuelle au dernier salaire perçu), net des cotisations sociales, est de 75% dans le secteur privé et de 74% en moyenne dans les 3 fonctions publiques, très comparables donc, même s'il existe un léger avantage pour le secteur privé (ce qui est d'ailleurs contre intuitif).

Compte tenu des taux de cotisations plus faibles à la retraite (9,1%) comparés à ceux appliqués en activité (entre 18 et 20% selon la part plus ou moins importante des primes des fonctionnaires dans leur rémunération totale), on obtient donc un taux de remplacement brut compris entre 65,1 et 66,75% dans la fonction publique.

Si le projet de réforme des retraites devait voir le jour, qu'en serait-il pour une carrière complète d'une durée de 43 ans ?

- ▶ Somme des Revenus Annuels Bruts (**SRAB**) = 43 ans x 12 mois/an x Revenu Mensuel Brut Moyen, primes incluses (RMBM) = **516 mois x RMBM**
- ▶ Nombre de Points Acquis au Total (**NPAT**) = SRAB x 25,31%* (taux de cotisation plafonnée) / 10 €* (valeur d'acquisition du point) = **13,05996 x RMBM**
- ▶ Pension Annuelle (**PA**) = NPAT x 0,55 €* (valeur de service du point) = **7,182978 x RMBM**
- ▶ Pension Mensuelle (**PM**) = PA / 12 = **0,5985815 x RMBM**

Or, le rapport PM / RMBM est la définition même du taux de remplacement brut, soit 59,85815% qui n'atteint donc pas tout à fait 60% ! Par rapport à la situation actuelle et en fonction du taux de primes, c'est une perte annoncée comprise entre 8 et 10% du taux de remplacement brut actuel.

Exemple concret :

- ▶ RMBM = 2 506 € (mensuellement, primes incluses)
- ▶ SRAB = 1 293 096 € (au bout de 43 ans de carrière)
- ▶ NPAT = 32 728 points acquis au total sur 43 ans
- ▶ PA = 18 000 € de pension brute annuelle
- ▶ PM = 1 500 € de pension brute mensuelle (ou 1 363,50 € de pension nette mensuelle).

Par construction, ce projet est un projet d'appauvrissement généralisé des futur(e)s retraité(e)s : il n'y aurait que des perdant(e)s.

Une telle perte annoncée des futures pensions vaut bien quelques jours de retenue sur salaire pour service non fait : perdre maintenant quelques centaines d'euros pour en préserver demain quelques milliers.

**Avec F.O., toutes et tous en mobilisés
pour arrêter ce projet délétère.**

* Tous ces chiffres sont extraits du rapport du Haut Commissaire à la Réforme des retraites paru début juillet 2019.